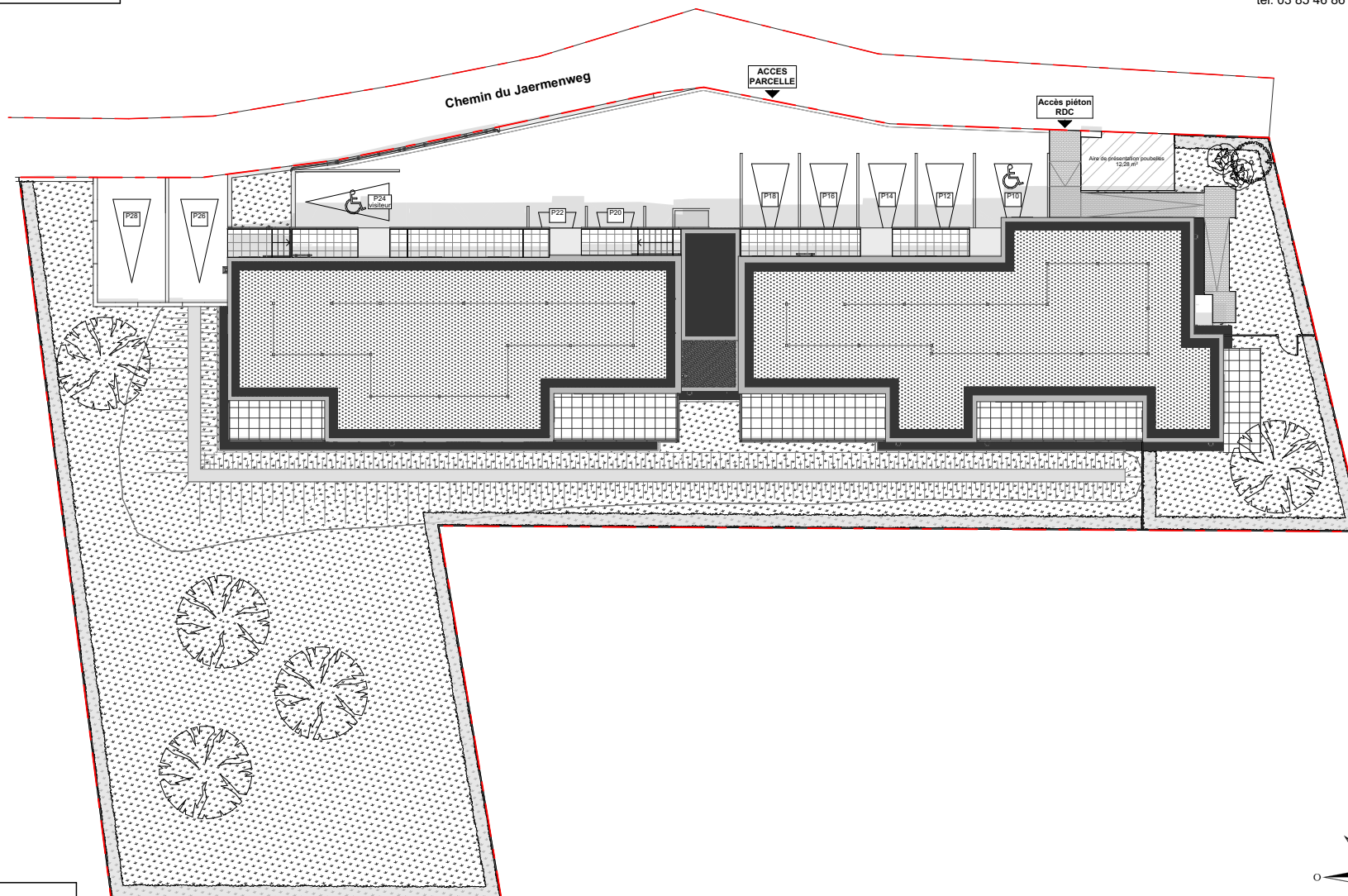
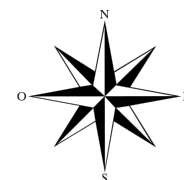


# PLAN DE MASSE



Signature :



01/04/2025 - Plan de vente - Phase DCE

Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement.  
Les surfaces sont approximatives. Les retombées de soffites, faux-plafonds, canalisations, bec, sont mentionnées à titre indicatif. Le mobilier (notamment les équipements sanitaires), les arbustes, arbres à hautes tiges sont mentionnés à titre indicatif et ne sont pas dus.